

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR
LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE
DE CONSTRUCTION EN VUE DE LA
REALISATION DES TRAVAUX DES
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD)
DE L'HOPITAL GENERAL DE
REFERENCE DE PANZI**

**"Appui à l'hôpital et la Fondation Panzi
30CD14/MAE017 21 2660"**

.....RDC/2026/30CD14-02 Entreprise de construction

Dossier d'appel d'offres Appui à l'hôpital et la Fondation Panzi 30CD14/MAE017 21 2660
RDC/2026/30CD14-02
Critères de conformité administrative des offres

N°	DOCUMENTS SOLLICITES Soumission par courrier à l'adresse: soumission.aicrl.rdc@croix-rouge.lu	CONFORME	
		OUI	NON
1	<u>Offre</u> en digitale conforme aux spécifications dans les instructions aux soumissionnaires		
2	<u>La lettre de soumission</u> (selon le modèle prescrit joint au DAO), dûment signée par le soumissionnaire ou son mandataire habilité. a. Joindre une procuration habilitant la personne signataire de l'offre ou tout autre document pouvant attester de son pouvoir d'engager le soumissionnaire. b. Dans le cas d'un groupement, les mandats fournis par les membres du groupement au chef de file le mandant de soumissionner au nom du groupement. Chaque membre du groupement est solidairement responsable de l'offre et de tout marché en résultant conformément au droit applicable au marché.	X	
3	<u>La liste des sous-traitants et la déclaration concernant la sous-traitance envisagée</u> pour certaines parties des prestations, signée par le soumissionnaire. a. Lorsqu'une sous-traitance porte sur plus de 10 % du montant de l'offre, des explications relatives à la nature, aux conditions et aux modalités de cette sous-traitance doivent être jointes à l'offre. Le soumissionnaire doit fournir une copie du contrat de sous-traitance ou une attestation du sous-traitant comme quoi il s'engage à mettre ses moyens à disposition du soumissionnaire pour l'exécution du contrat.		
4	<u>La garantie de soumission</u> (selon le modèle prescrit joint au DAO) d'un montant de : • 8.000 dollars américains (USD) délivrée par une banque/ approuvée par le représentant du bailleur de fonds.	X	
5	Copies des documents les plus récents prouvant <u>les statuts légaux</u> et le lieu d' <u>enregistrement</u> du siège du soumissionnaire et, le cas échéant, des membres du groupement et des sous-traitants (si la sous-traitance dépasse 10% de la valeur de l'offre.		

6	La <u>déclaration sur l'honneur</u> signée (selon le modèle prescrit joint au DAO) signée par un mandataire habilité du soumissionnaire. Applicable à tous les membres en cas de groupement. Applicable à chaque sous-traitant exécutant des prestations pour plus de 10% de la valeur du marché. Note : le pouvoir adjudicateur et/ou l'autorité contractante se réservent le droit de demander des preuves quant à la véracité des éléments de la déclaration sur l'honneur. Tout soumissionnaire ne répondant pas de manière satisfaisante à cette demande ou ayant remis une fausse déclaration est immédiatement exclu de la procédure.			
7	La <u>démonstration du chiffre d'affaires</u> requis dans la grille de conformité technique, au travers d'une attestation certifiée par les services des impôts ou les autorités nationales habilitées (et à défaut au travers des états et/ou bilans financiers certifiés).	X		
8	Les <u>références de marchés comparables</u> exécutés avec succès par le soumissionnaire et démontrant l'expérience requise dans la grille de conformité technique. Note : Ces références sont à démontrer par la présentation des attestations de bonne fin ou des procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive signés par le(s) maître(s) d'ouvrage.	X		
9	La <u>proposition de programme d'exécution</u> des travaux et l'<u>exposé méthodologique</u> répondant aux exigences de la grille de conformité technique.	X		
10	<u>Le(s) CV(s) du personnel</u> proposé pour l'exécution du contrat et répondant aux exigences de la grille de conformité technique.	X		
11	<u>Organigramme nominatif</u> du projet démontrant l'autonomie de chaque chef de chantier et de ses équipes sur un poste spécifique de travaux (Chef chantier, chef d'équipe maçonnerie, plomberie, ajustage, électricité, manœuvres etc...) L'autonomie des équipes se répartira sur les 3 chantiers suivants : - Allée couverte et non couverte - Zone à déchet et sécurisation des bâtiments - Electrification clôture et mise en œuvre de la guérite <i>NB</i> : Les décomptes seront validés sur base de l'effectivité de cet organigramme et de l'autonomie de chantier. Ce critère reste éliminatoire tout au long de la mise en œuvre des travaux et entraîne à tout moment une résiliation de contrat.	X		
12	<u>Le bordereau des quantités et des prix unitaires</u> (selon le modèle prescrit joint au DAO) complété et signé.	X		
13	Le certificat de visite du site délivré par le Projet/Programme.	X		
14	Attestation de régularité fiscale.	X		
15	Copie légale du registre de commerce.			

16	Attestation d'assurances responsabilités.			
----	---	--	--	--

Note :

- L'absence ou la non-conformité d'un des éléments marqués d'un **X** entraînera le rejet de l'offre lors de son évaluation (seul le comité d'évaluation a le pouvoir de rejeter une offre).
- En cas d'absence ou de non-conformité d'un des éléments non marqués par un **X** le comité d'évaluation peut décider de demander dans un délai imposé au soumissionnaire la fourniture ou la mise en conformité de l'élément en question. Passé ce délai sans réponse satisfaisante de la part du soumissionnaire, l'offre sera considérée non conforme.

Dans tous les cas, la fourniture conforme de tous les éléments mentionnés ci-dessus est une condition préalable à l'attribution du marché.